

Master Urbanisme et Aménagement

L'Insertion Professionnelle du Master Urbanisme et Amenagement
Promotion 2015-2016

UNE FORMATION TOURNEE VERS LA PROFESSIONNALISATION



Enquête sur le devenir des étudiants diplômés 2016 réalisée par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle





Pour la première année, une enquête sur le devenir des étudiants a été menée le 7 mars 2017 par le BAIP de l'Ecole auprès de l'ensemble des diplômés de l'EUP.

Les résultats présentés, 6 mois après l'obtention du diplôme, concernent tous **les parcours** du master Urbanisme et Aménagement de la promotion 2015-2016.

Cette enquête fait l'objet d'un état de la situation des étudiants diplômés suivant des indicateurs parmi lesquels le niveau d'emploi occupé, les moyens d'accès à l'emploi, le statut et la localisation de l'employeur.

L'Enquête en Chiffres :

218 diplômés enquêtés

165 répondants

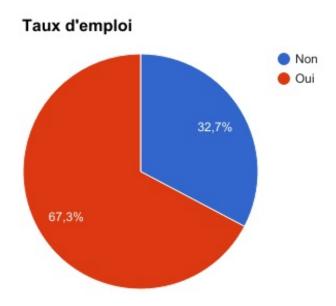
Taux de réponse : **76 %**

Déontologie

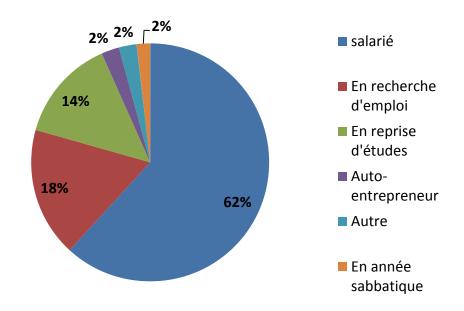
Conformément à la déclaration CNIL, l'identité des personnes ayant répondu à l'enquête est protégée par l'anonymisation des fichiers de données de traitement statistiques et des résultats produits.

DEVENIR DES DIPLOMES APRES L'OBTENTION DU MASTER

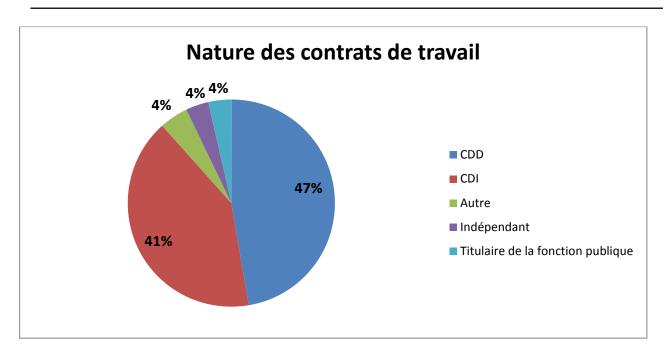
6 mois après l'obtention du diplôme, l'insertion des diplômés de l'EUP est de 67,3 %



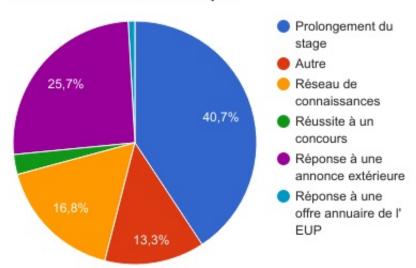
Situation des répondants à 6 mois



NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

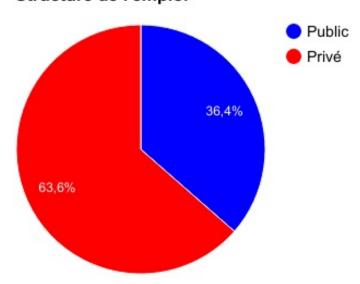


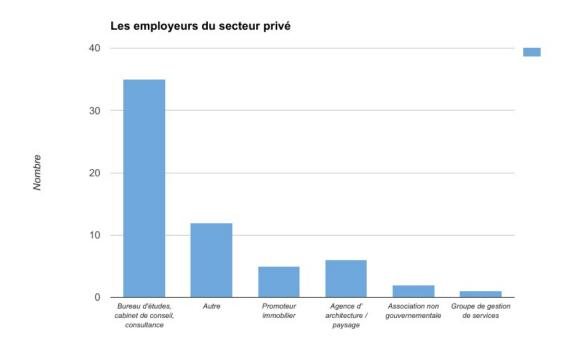




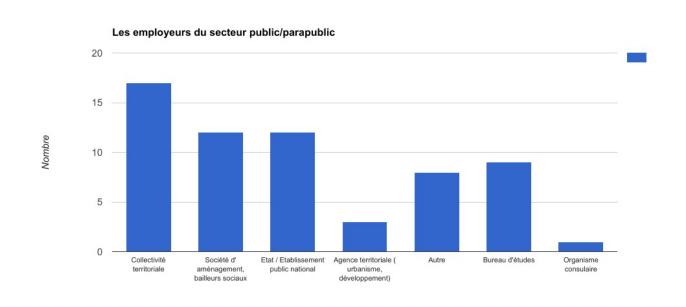
STRUCTURE DE L'EMPLOI

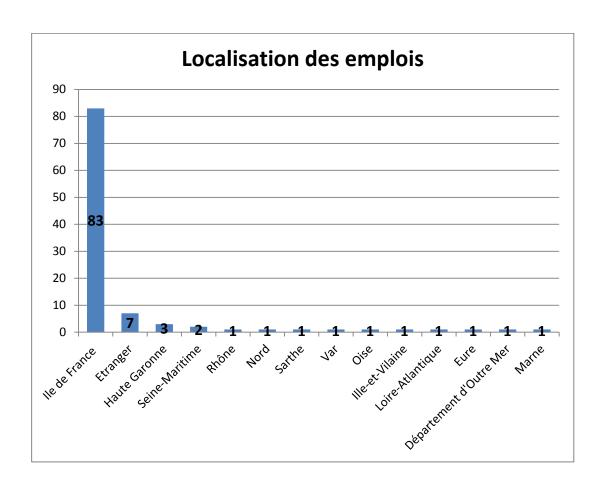
Structure de l'emploi





LES EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC / PARAPUBLIC





FOURCHETTE DE REMUNERATION

